

# BULLETIN MUNICIPAL

---

# ARUE



---

N°25 - DÉCEMBRE 2014

## La nouvelle équipe municipale 2014



*En haut de gauche à droite*  
Alex MAISONNIER  
Claude MALLET  
Catherine LASSALLE  
Frédéric DUPRAT  
Catherine FERRAN  
Catherine FONDEVOLLE

*En bas de gauche à droite*  
Daniel BOURGUEDIEU  
Yolande LAMARRE  
Gérard FABRE  
Dominique CLERTAN  
Christian DESCOUTEY

PHOTO JEAN-MARIE TINARRAGE

**Le Maire et les élus  
du Conseil Municipal  
vous invitent à la traditionnelle  
Cérémonie des Vœux  
le Samedi 10 janvier 2015  
à 18 h 30  
au Foyer Municipal.  
Nous comptons sur votre  
présence**

## Une médaille pour Joël



**A** l'occasion des festivités du 14 Juillet 2014 au quartier du Ginx, le Maire d'Arue, Gérard Fabre, a décoré son ancien adjoint Joël Dunoau de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale décernée par M. le Préfet des Landes. Une médaille bien méritée par Joël qui a servi la commune d'Arue avec un dévouement remarquable au long de quatre mandats, soit vingt-cinq ans... Merci Joël !

**C.F**

# Le mot du Maire

A l'occasion de la sortie du n° 25, c'est une équipe municipale renouvelée qui vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. Cinq « jeunes » conseillers viennent palier le départ, regretté, des « anciens ». Toute l'expérience de ces derniers trouve sa compensation dans l'engagement, l'envie et le dynamisme de leurs successeurs. Déjà très présents et particulièrement actifs, ils n'envisagent que de protéger le village, servir ses habitants et défendre la démocratie.

Bien que sachant maintenant,

- que le temps administratif use la patience,
- que les décisions des services de l'État, parfois fondées, entravent les dynamiques,
- que les difficultés financières et en particulier la baisse des dotations et le transfert des charges plombent le budget,
- que l'intérêt général se percute aux vœux individuels,
- que, que...



Je souhaite que l'ardeur de chacun des membres du conseil trouve sa récompense dans l'accomplissement de son office pour le plus grand bien de la collectivité.  
Bonne lecture.

**Gérard FABRE**

## Sommaire

## BULLETIN MUNICIPAL n° 25 - DECEMBRE 2014

### **3** Le mot du maire

#### **4 - 14** VIE LOCALE

**Signature du contrat d'avenir**

**La passerelle - Retraite**

**Urbanisme - Le Ginx - L'école**

**Points de collecte OM - Budget**

**Nurérues - LGV**

**Parc Naturel Régional - CCLA-**

**Voirie - Chemins**

**Le Printemps des Landes**

**La forêt**

**Les aides aux petits propriétaires**

**Alain Bazoin peintre décorateur**

**Divers**

#### **15** MEMOIRE

**Georges le musicien**

#### **16 - 17** HISTOIRE

**La carte de Cassini**

#### **18** CONTE

**Le berger**

#### **19 - 24** ASSOCIATIONS

**Les Arts de l'Arue**

**Ensemble Instrumental  
de Lassalle**

**Lencarue**

**ACCA**

**Comité des fêtes**

**Los Esberlits**

**Inter-génération**

**ADRA**

**Repas de quartier**

#### **25 - 26** ARUE PRATIQUE

#### **27** DIVERS

**Le carnet**

**Le site Internet**

#### **Directeur de Publication**

Gérard FABRE

#### **Comité de Rédaction**

Christian DESCOUTEY

Frédéric DUPRAT

Gérard FABRE

Catherine FONDEVILLE

Claude MALLET

#### **Secrétaire de Rédaction**

Corinne LABARBE

#### **Maquette**

Philippe FERRAN

#### **Edition**

Mairie d'ARUE

#### **Couverture**

Photo Claude MALLET

#### **Impression**

Communauté de Communes des  
Landes d'Armagnac

## Signature du contrat d'avenir

Le 1<sup>er</sup> Septembre 2014, Cyrill Cattanho a pris ses fonctions d'agent technique de la commune d'Arue, dans le cadre d'un emploi d'avenir (CAE).

La signature du contrat a eu lieu en présence de l'intéressé, du Maire d'Arue



## FOUR À PAIN DE LA RÉSIDENCE MARCEL COURTIAU

La couverture d'une des deux dépendances de la résidence Marcel Courtiau a été refaite à neuf par l'entreprise Mathio. Ce bâtiment, qui abrite un four à pain remarquable, est ainsi préservé des intempéries.



et d'un adjoint, d'un représentant de la Mission Locale pour l'Emploi et de Jérôme Tartas, qui fera fonction de tuteur pour les trois ans de durée du contrat.

Il est à noter que si l'Etat apporte sa contribution (75% du salaire), la

commune s'engage à assurer la formation du jeune au cours de ces trois années. Souhaitons à notre nouvel employé la bienvenue dans l'équipe qui oeuvre pour notre commune et un épanouissement à travers son futur travail. **C.F**

## La passerelle de bois



Après toutes les études techniques indispensables, la construction de la passerelle reliant le lotissement de Serres au centre bourg a été menée à bien en Mai et Juin 2014. Trois entreprises ont été sollicitées : Optisol pour l'étude des sols, Sol technic pour l'implantation de mini pieux, la scierie Labadie (entreprise locale) pour la fourniture des éléments de la passerelle en kit. Le montage a été réalisé par les ouvriers communaux. A noter que des subventions ( 1% Paysage et Fec) sont venues minimiser le coût de

revient . Cet ouvrage, à forte portée symbolique (il s'agit de relier un quartier au centre du village), améliore la sécurité du cheminement des piétons ; il embellit l'entrée du village, rendant plus agréable l'arrivée à Arue. La prochaine étape sera de matérialiser le tracé sous forme de chemin empierré afin de le rendre plus accessible. Maintenant, à vous de jouer pour donner vie à cet ouvrage, n'hésitez pas à l'emprunter, à pied, à vélo, en skate... Vous verrez comme il est facile d'oublier la voiture de temps en temps ! **C.F**

## Retraite d'Yvon Bouniort

Afin de remercier Yvon Bouniort, employé communal, pour ses nombreuses années de travail (22 ans) au service des habitants d'Arue, le Maire et le conseil municipal ont organisé une petite réception en son honneur. Yvon a pris sa retraite le 1<sup>er</sup> Août 2014. Nous lui souhaitons d'en profiter durant de longues années. Plusieurs constructions de la commune garderont son empreinte d'habile charpentier... **C.F**



# URBANISME

Urbanisme et droit du sol restent des domaines particulièrement sensibles puisqu'ils touchent, entre autres, à l'intégrité de la propriété individuelle, à la vision collective de l'environnement et à la notion de sens civique.

Les documents d'urbanisme, en l'occurrence plan local d'urbanisme (PLU) pour ce qui concerne la commune d'Arue, sont à priori les garants d'une volonté politique définie lors de leur élaboration qui, soit dit en passant, s'établit de manière démocratique à grand renfort d'enquêtes publiques, de publications officielles et de concertation. Notre ruralité, parfois traitée d'archaïque, s'accommode mal de règles dont les raisons d'être s'échappent et se diluent dans les arcanes de la politique et de l'administration. A une époque

plus ancienne, certes plus difficile, ce sont : le sens pratique, le sens de l'économie et le bon sens, qui prévalaient. Il n'était nul besoin de légiférer en détail sur les emplacements, proportions, matériaux, couleurs..... Nous étions dans l'utile, le fonctionnel et le traditionnel. Si les temps ont changé, les paramètres aussi. Les notions de confort, loisir, bien-être, le consumérisme patenté de notre société, le brassage des populations, le paraître, l'émergence de « l'homo-rurbain » nécessitent la redéfinition d'un mode de gestion, plus adéquat, des espaces publics et privés. Ce sont, pour encore quelques mois, les services de l'État (DDTM) qui instruisent les dossiers d'urbanisme et se chargent d'indiquer aux élus si les règles (PLU, cahier des charges, etc ...) sont effectivement respectées.

La responsabilité, au final, revenant au maire d'accorder ou non le permis ou l'autorisation. La suite, c'est à dire l'application, nous renvoie au préambule « **propriété privée – environnement - civisme** ». En dehors des dossiers mal renseignés ou incomplets, qui nécessitent des navettes (pétitionnaire / instructeur via la mairie) et trouvent généralement une issue favorable, quelques cas peuvent se présenter. Souvent liés à une méconnaissance de la règle ou à une attitude dilatoire, ces dossiers se règlent à l'aide de pédagogie et de bonne volonté, par la constitution de demandes de régularisation. Il reste les rares cas d'administrés qui s'affranchissent, volontairement, de la légalité sous prétexte d'une légitimité ancrée dans un instinct de propriété véritablement anarchique. Je ne suis pas obligatoirement pour une application stricto sensu de la règle et fais volontiers référence à Montesquieu ; « *Je préfère concilier plutôt que choisir, mais je refuse d'être permissif* ». Si chaque cas mérite toute notre attention, l'intérêt général nécessite une application juste des règles garantes de bien vivre ensemble. Je me fais un DEVOIR de police de veiller, avec l'aide du conseil municipal, au maintien de l'harmonie architecturale qui contribue aussi au charme de notre village. La démocratie ne peut qu'en être renforcée. Je vous propose dès que vous envisagez une construction – modification de bâtiment – mise en place d'une structure, de consulter la mairie et éventuellement le service instructeur, afin de vous assurer de la légalité de votre projet. Je n'omettrai pas de contacter ceux qui parmi vous, semblent avoir besoin d'aide. Je n'ai aucun doute quant à l'avenir de notre village que je souhaite exemplaire.

## AUTORISATIONS D'URBANISME Rappel des formalités sur les autorisations les plus fréquentes pour ce qui concerne la commune d'Arue

	Interdit	Aucune formalité	Déclaration préalable	Permis de construire
Constructions de - 5 m <sup>2</sup>		■		
Constructions ou extension - 20 m <sup>2</sup>			■	
Constructions ou extension + 20 m <sup>2</sup>				■
Modification des façades			■	
Résidences mobiles (possibilité de dérogation temporaire)	■			
Caravanes stationnées en attendant l'utilisation		■		
Caravanes - Installations fixes	■			
Piscines			■	
Piscines gonflables - 10 m <sup>2</sup>		■		
+ 10 m <sup>2</sup> installation limitée à 3 mois		■		
+ 10 m <sup>2</sup> (installation plus de 3 mois)			■	

Ces renseignements sont donnés à titre indicatif, chaque cas est particulier. Pour tout renseignement utile, vous pouvez consulter les sites [www.territoires.gouv.fr](http://www.territoires.gouv.fr) et [www.arue.fr](http://www.arue.fr) (règlement PLU).

G.F

# LE GINX

## Musée

Le site du Ginx avec son église, son musée, sa place, a reçu une fois de plus un important lot de visiteurs. Cette année le thème principal du musée était « les chasses traditionnelles » (chasse à la matole et chasse aux filets en palombière). Le registre à signatures atteste du passage de plusieurs groupes.

Le 30 avril, c'était la mayade pour les élus du quartier du Ginx, le 9 mai, randonnée de calèches et chevaux, le 28 mai, un groupe de randonneurs du bassin d'Arcachon, le 1<sup>er</sup> juin, club rando de Roquefort, le 16 août, comité des fêtes de Bélis et enfin pour la clôture du 5 octobre, 30 superbes voitures anciennes d'une association dacquoise, leurs membres ont été enchantés par le site. D'autres signatures tout aussi élogieuses du lieu venant d'Alsace,



Clôture de la saison 2014

Exposition de voitures anciennes



du Pas de Calais, du Loiret, des Deux-Sèvres, de l'Oise, des Landes bien sûr, et pour la partie étrangère des Canadiens du Québec. A noter également les 200 personnes qui viennent aux animations du 14 juillet au Ginx et dont une grande partie visite le musée. Assurément le site du Ginx mérite d'être sauvegardé et

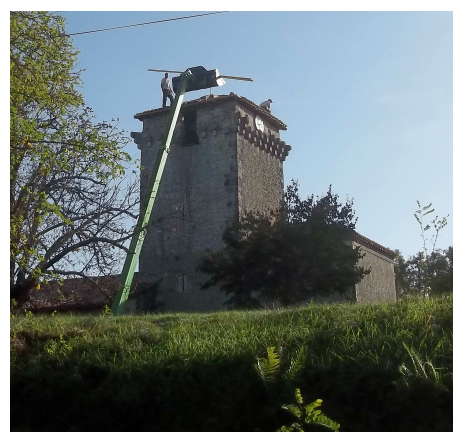
à travers son histoire participe au renom de la commune d'Arue. Merci à tous les bénévoles qui s'investissent en ce lieu durant le mois d'avril. Toutes les personnes sont les bienvenues pour apporter leur aide ou leurs idées. Pour tout renseignement s'adresser à la mairie.

**Joël DUNOUAU**

## Eglise du Ginx : une toiture rénovée

Nous tenons à remercier tous les généreux donateurs qui, avec le soutien de la Fondation du Patrimoine, ont rendu possible cette action de sauvegarde de notre chère église du XII<sup>ème</sup> siècle. La souscription a porté ses fruits au-delà de nos espérances, puisque les dons ont

atteint la somme de 3 385,30 €, montant considérable pour une commune de 325 habitants. Grâce à cet élan, la Fondation du Patrimoine accorde pour sa part une subvention de 4 000 €, représentant 25% du montant des travaux. Nous avons également obtenu des aides de l'Etat



et du Conseil Général. L'entreprise de charpente Teixeira a mis à profit le temps très ensoleillé du mois d'Octobre pour mener à bien cette opération délicate, étant donné la hauteur de l'édifice et sa valeur patrimoniale. Les ouvriers en équilibre sur le toit ont dû apprécier de ne pas être confrontés au mauvais temps. Qu'ils soient eux aussi remerciés pour leur courage !

**C.F**



# L'ECOLE

**S**uite à une baisse d'effectif qui conduit à la suppression du poste surnuméraire occupé par Angélique Darblade, nouvelle restructuration des classes au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal.

**Arue** : TPS/PS/MS/GS (19 élèves)

**Cachen** : CP/CE1/CE2 (21 élèves)

**Lencouacq** : CM1/CM (18 élèves).

## Rappel

La question des «rythmes scolaires» au cœur de l'actualité, a fait son entrée dans l'institution scolaire dès les années 70 avec le thème de la «fatigue des écoliers» et il y a une trentaine d'années avec des recherches sur les effets du rythme portant sur l'attention et la vigilance des écoliers.

L'expression « rythmes scolaires » renvoie à deux définitions différentes, la première est celle de l'institution avec les emplois du temps, les calendriers..., la seconde est celle des rythmes biologiques de l'enfant. Toute la question est d'articuler les deux définitions. La question du temps des enfants interroge des sujets sociétaux à commencer par le temps des parents, les transports, les lieux de résidences. Il s'agit de situations qui s'imbriquent les unes dans les autres. Il a fallu prendre en compte toutes ces variables pour mettre en place la réforme des «rythmes scolaires» au sein de notre R.P.I.

Pour Arue les T.A.P (temps d'activités péri scolaires) sont placés après le repas pour permettre aux enfants d'avoir un temps calme (histoires, jeux de société) avec sieste si nécessaire. A Lencouacq et Cachen les intervenants extérieurs et personnels du S.I.V.U ont œuvré ensemble pour proposer des ateliers variés après la classe (danses, peinture, bibliothèque, broderie, volley, tir à l'arc). Merci à Yvon Bouniort pour la création de jeux en bois qui ren-



Diverses activités de l'école maternelle - Année scolaire 2013-2014



contrent un vif succès sur le R.P.I. Sophie Fuentes, coordinatrice des T.A.P., a organisé une soirée jeux à Cachen et un buffet en fin d'année pour réunir tous les acteurs en charge de l'éducation de nos enfants.

## Calendrier des activités de l'année 2014 :

**Février** : Cinéma avec la suite des aventures du petit Gruffalo

**Mars** : Spectacle à Arue : « Anga, fils du feu » que nous avons partagé avec les écoliers de Saint-Justin et Saint-Gor.

**Avril** : Participation au Printemps des Landes avec la création de cocottes en papier mâché, tissus, terre et bois.

**Mai** : Spectacle « Boîte à gants » au Pôle culturel du Marsan

**Juin** : Séance de dessins à l'exposition des Arts de L'Arue, nos artistes en herbe se sont essayés au fusain et à la craie.

Sortie au zoo de Pessac où nous avons croisé des squelettes de dinosaures et rencontré les zèbres, loups, tigres blancs, autruches et girafes.

Kermesse à Lencouacq, nous remercions les parents qui ont réuni le plus grand nombre dans une ambiance chaleureuse autour d'un bon repas.

**Novembre** : Visite de l'exposition d'Arlette Ginioux au musée Despiaud.

**Travaux dans les écoles** : Aménagement d'une rampe d'accès handicapés à l'école de Lencouacq, changement de la photocopieuse à Cachen.

## Manifestations prévues sur notre regroupement au profit de la coopérative scolaire :

Loto d'Arue, le 30 novembre

Loto de Cachen, le 22 Mars 2015

Kermesse à Arue, le 26 Juin 2015

**Dominique PENE**

# Points de collecte des ordures ménagères

**N**ous avons trouvé nécessaire de modifier l'emplacement du point tri du bourg d'Arue pour des raisons esthétiques. Force est de constater que certaines personnes n'ont même plus la force ou la volonté d'aller à la déchetterie, alors vous imaginez la vision, sous vos fenêtres, d'une bouteille (vide) trop grosse pour passer dans le collecteur, d'un sac de ciment qui attend un maçon ou un parasol en manque de soleil etc....

Nous essayons au maximum d'améliorer l'aspect de notre village mais nous avons besoin de vous pour y parvenir. Un nouveau point de collecte va voir le jour à l'éco quartier « Allée des chênes de Baradine », un bardage bois viendra améliorer son intégration dans un paysage préservé.

F.D



## Le budget 2014

**L**e budget primitif 2014 a été adopté à l'unanimité par le Conseil municipal, lors de sa séance du 24 Avril 2014. De nouvelles contraintes s'imposent à nous : baisse des dotations de l'état, quasi-disparition des ventes de bois alors que l'effort de replantation de notre forêt dévastée reste à poursuivre, augmentation des charges périscolaires à travers le SIVU... Nous avons donc recherché des économies de fonctionnement ; quant à l'investissement, nous nous contenterons de mener à bien les actions déjà programmées.

Fonctionnement : 385 612 € en dépenses et recettes

Investissement : 194 886 € en dépenses et recettes

L'Eco lotissement fait l'objet d'un budget annexe qui s'élève à 306 884 € pour toute la durée de l'opération.

G.F

## OPERATION NUMERUES

**M**ême si nous restons attachés à la diversité et à la poésie des noms anciens de nos maisons landaises, les exigences de la vie moderne – courrier, livraisons, secours, aide à domicile, GPS...- nous imposent de numéroter chaque habitation et de dénommer chaque voie d'accès, afin de garantir à tous les citoyens une adresse précise et sans équivoque, ainsi que le moyen le plus rapide de s'y rendre.

C'est pourquoi l'équipe municipale a entrepris l'opération « **numérues** » sur la commune. Nous nous attachons à conserver au maximum les noms déjà existants pour les maisons et les voies (routes et chemins). En ce qui concerne les voies privées, l'accord des propriétaires du sol sera sollicité.

Pour l'heure, nous parcourons (réellement ou virtuellement) la commune à l'aide des matrices four-

nies par les services du Cadastre (7 plans de section à l'échelle 1/5 000ème), les cartes du SDIS (1/25 000ème), de l'IGN (1/25 000ème), les cartes du site IGECOM40 au 1/1 000ème, 1/2 500ème, 1/5 000ème...).

La synthèse n'est pas aisée entre chemins ruraux portés sur le cadastre, qui existent toujours, ou qui ont disparu en partie, ou qui ont bougé... Dans quelques mois, nous ferons part à chacun du résultat de nos travaux. En attendant, la concertation est ouverte et la commission est à l'écoute de vos réflexions.

Nous espérons ainsi qu'en 2015, vous disposerez d'une adresse « moderne », qui inclura le nom de votre maison, un numéro, un nom de voie, et qui guidera vos visiteurs de manière efficace. La commune se chargera de poser les plaques correspondantes.

C.F

## Quelques nouvelles de la LGV

**S**ans faire de bruit, pour le moment, le projet suit son cours. Tel le rouleau compresseur, rien ne l'arrête, il paraît habité de la « force mécanique indifférente » de la LISON<sup>(1)</sup>. Les tentatives, honorables, des associations ne semblent même plus l'irriter, pichenettes des manants osant braver la puissance tranquille. Le GPSO attend en toute sérénité les résultats de l'enquête publique qui s'est déroulée du 14 octobre 2014 au 8 décembre 2014. A suivre.

G.F

<sup>(1)</sup> Nom donné à la locomotive par Emile ZOLA dans son œuvre « La bête humaine ».



# PARC NATUREL RÉGIONAL

**A** rue fait partie des douze nouvelles communes qui intègrent le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne pour les douze prochaines années.

Le décret de classement du PNRLG est paru au Journal Officiel du 23 Janvier 2014. La charte élaborée depuis 2007 ainsi que le périmètre concerné sont consultables sur le site du Parc [www.Parc-landes-de-gascogne.fr](http://www.Parc-landes-de-gascogne.fr).

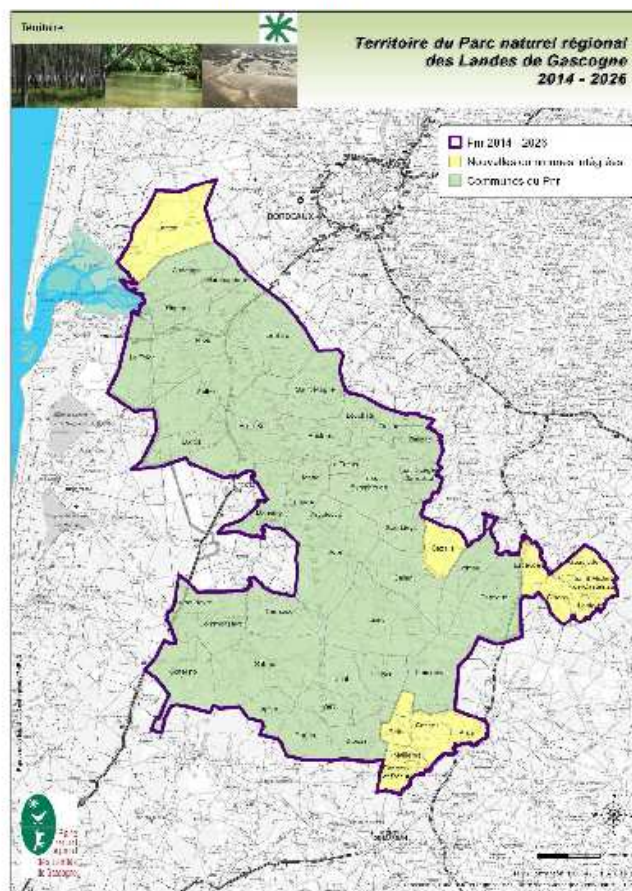
Conscients de notre proximité géographique, culturelle et paysagère avec le territoire du Parc, et en accord avec les valeurs portées par sa Charte en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, d'urbanisme, de préservation des espaces naturels, nous avons sollicité et obtenu l'entrée de notre commune dans le territoire du Parc. Cet engagement est valable pour les douze années à venir, et confortera Arue dans sa vocation de commune forestière, respectueuse de son cadre de vie et de son environnement naturel et humain.

**G.F**



Argelouse  
Arue  
Audenge  
Balizac  
Belhade  
Belin-Beliet  
Bélis  
Biganos  
Bourideys  
Brocas  
Cachen  
Canenx-et-Réaut  
Callen  
Captieux  
Cazalis  
Commensacq  
Esaudes  
Garein  
Giscos  
Goualade  
Hostens  
Labouheyre  
Labrit  
Larigue  
Le Barp  
Lencouacq  
Le Teich  
Le Tuzan  
Le Sen  
Louchats  
Lucmau  
Luglon  
Lugos  
Luxey  
Mailières  
Mano  
Marcheprie  
Mios  
Moustey  
Ornègue  
Sabres  
Salles  
St-Léger-de-Balson  
St-Magne  
St-Symphorien  
St-Michel-de-Castelneau  
Sore  
Solférino  
Trensacq  
Vert

## 51 communes du Parc naturel régional des Landes de Gascogne



Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne  
Maison du Parc 33, route de Bayonne  
33 830 Belin-Beliet

Tel. : 05 57 71 99 99 Fax : 05 56 88 12 72  
[www.parc-landes-de-gascogne.fr](http://www.parc-landes-de-gascogne.fr)

Pour connaître l'évolution des communes adhérentes au PARC depuis sa création  
Voir le site <http://charte.parc-landes-de-gascogne.fr/mv/>

Document du 21 janvier 2014

## CCLA

**C**omme il convient, suite aux élections municipales, la Communauté de Communes des Landes d'Armagnac a mis en place ses nouvelles instances.

C'est Guy BERGES (conseiller général, adjoint au maire de SARBAZAN) qui préside aux destinées de cette collectivité, dont les compétences s'étendent sur :

- l'aménagement de l'espace,

- les actions de développement économique,
- la voirie,
- l'élimination et la valorisation des déchets,
- la politique du logement social,
- l'action sociale,
- l'enfance / jeunesse,
- la protection et la mise en valeur de l'environnement et du patrimoine,
- la technologie de l'information et de la communication,
- l'information / communication / promotion,

- la politique éducative, culturelle et sportive.

Il est assisté par 9 vice-présidents, chacun en charge de l'animation d'une commission composée de délégués communautaires et de conseillers municipaux.

La Communauté de Communes permet de mutualiser des moyens humains, techniques et financiers, pour mieux répondre aux besoins des habitants. Elle répond à des enjeux que les communes ne pourraient pas supporter individuellement.

**G.F**

# VOIRIE

## Programme voirie CCLA

Après l'analyse de la base de données « visage », la commission voirie de la CCLA a mis en place une estimation prévisionnelle des travaux pour la période 2015-2020.

Le constat : 140 km à traiter - 19 km de voies très dégradées (TD), 69 km de voies dégradées (D), 52 km de voies en état moyen (M). La commission voirie a la possibilité, au regard du budget alloué par le conseil



communautaire (255 000 euros HT/an), de réhabiliter chaque année environ 7 km de route.

Si l'on se fixe pour objectif la réfection des voies recensées (TD -D -M), il faudra 20 ans pour rénover ce linéaire, à condition que les 280 km, jugés en bon état ou en très bon état, conservent leurs qualités de revêtement. Pour améliorer la situation et abaisser les coûts d'entretien et d'investissement, la commission travaille à la mise en place d'un patrouillage sur les voies de compétence communautaire. La vérification du réseau routier permettrait des interventions à point nommé sur les nids de poule, le nettoyage des embâcles dans les fossés, le traitement du développement végétal sur l'axe des voies ainsi qu'une meilleure programmation des travaux, donc de meilleurs résultats.

Il est souhaitable en période économiquement difficile de porter une attention particulière à nos routes, donc n'hésitez pas à signaler à la mairie des problèmes éventuels que vous constaterez, il en va aussi de notre sécurité.

**F.D**

## Comptage des véhicules

À quoi cela sert-il ? Vous avez dû remarquer sur nos routes qu'un étrange dispositif (voir photo) apparaît de temps en temps. Il s'agit simplement d'un appareil qui permet de qualifier la nature du trafic routier sur nos voies. Ces données (nombre, type et vitesse des véhicules), après analyse, permettent de mettre en place un revêtement approprié au trafic constaté.

**F.D**



## Programme voirie sur la commune d'Arue

Le plan prévoyait la remise en état de la route de Lamarque et du lotissement de bourg. Les travaux réalisés par l'entreprise COLAS sont à ce jour terminés pour le plus grand bonheur des usagers, je l'espère.

Montant des travaux :

Route de Lamarque (L. 440m )

12 403 euros HT

Lotissement du bourg (L. 120m )

4 975 euros HT.

**F.D**



## Chemins

Les chemins ruraux et les chemins privés desservant les habitations sont une des préoccupations principales des habitants. La commission voirie soucieuse de l'état de ces voies empierrées entamera courant 2015 une réflexion sur leur gestion. Il va s'en dire, qu'étant donné la complexité du problème : chemins ruraux fermés, déplacés au fil du temps et chemins privés, sans compter un budget communal limité, la tâche sera ardue. Au travail ! Un grand merci à tous ceux et celles qui participent à leur entretien.

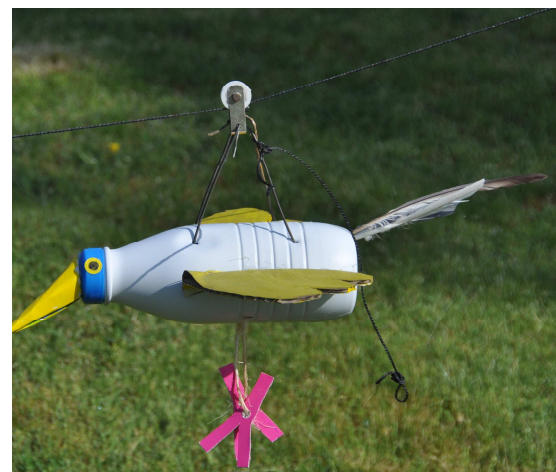
**F.D**

# LE PRINTEMPS DES LANDES



**A** l'occasion de sa 9<sup>ème</sup> édition, le Printemps des Landes s'est déroulé du 12 avril au 12 mai 2014. Cette opération, pilotée par le Comité Départemental du Tourisme des Landes, a été mise en œuvre grâce à l'implication des Offices du Tourisme, du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne et, bien entendu de tous les intéressés, notamment les associations locales.

La ligne directrice cette année se résumait ainsi : « Dans les Landes au Printemps, venez tester... » sorte de slogan adressé à tous, habitants et vacanciers, destiné à inciter un public touristique à explorer et apprécier des animations gratuites sur notre territoire, spectacles, randonnées, découverte d'un milieu,



La préparation du pain par Francis Clertan et Joël Dunouau

**Le 12 avril 2014**, à l'initiative des Arts de l'Arue et du Comité des Fêtes, le Printemps des Landes s'est déroulé dans le bourg sur le thème « Poules de Pâques en balade » avec une exposition de poules disséminées sur un parcours pédestre préalablement défini. La confection des sculptures a été réalisée par les atrebatés, enfants et adultes, où chacun a pu, comme l'an dernier, donner libre cours à son imagination et ses talents de créateur.

Une halte fut la bienvenue sur l'aïrial de Géou, où l'accueil chaleureux de Catherine et Philippe Ferran, assorti de rafraîchissements, attendait la troupe de marcheurs. L'information médiatique ayant été bien faite, on a pu noter la présence de participants originaires de villages voisins et même de la région paloise. Puis, s'ensuivit la cérémonie de la cuisson de pains fabriqués sur place et cuits comme autrefois

dans le four du bourg. On a pu apprécier le savoir-faire de Francis Clertan, de Joël Dunouau et de Rosy Coget. Enfin, une délicieuse omelette de Pâques venait clore cette matinée avec le repas organisé avec talent et efficacité par le Comité des Fêtes.

Cette année encore, il faut remercier et féliciter les nombreux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation par leur investissement dans le projet. Rendez-vous sera probablement pris pour l'édition 2015 du futur Printemps des Landes !

# LA FORÊT COMMUNALE

La gestion de notre forêt communale se poursuit conformément au plan qui en avait été établi.

La vente de bois de 42 ha a rapporté un peu plus de 29 000 € pour un volume de 1 299 stères toutes catégories confondues.

Le montant des dépenses liées au reboisement s'est révélé malheureusement plus important. En effet, les 39 ha d'une parcelle à reboiser, après débroussaillage et travaux annexes de nivellement de fossés, ont coûté dans les 34 000 €.

Compte tenu du cours du bois actuel, il faudra en profiter pour réaliser diverses éclaircies qui fourniront des ressources nouvelles pour du reboisement sur d'autres parcelles.

Remarque :

Une analyse des classes d'âge de pins sur les 723 ha de forêt communale met en évidence :



- une forte proportion de landes à reboiser soit 19 %
- un pourcentage important de jeunes semis et de semis entre 0 et 19 ans : 38 %
- jeunes pins entre 20 et 34 ans : 27 %
- pins exploitables compris entre 35 ans et plus : 13 %

Le constat qui s'impose et qui ne surprendra personne : séquelles de la tempête, nous avons affaire à une forêt trop jeune pour rapporter suffisamment dans l'immédiat, mais avec de l'entretien et du reboisement à effectuer, autrement dit des dépenses à prévoir dans les années à venir...

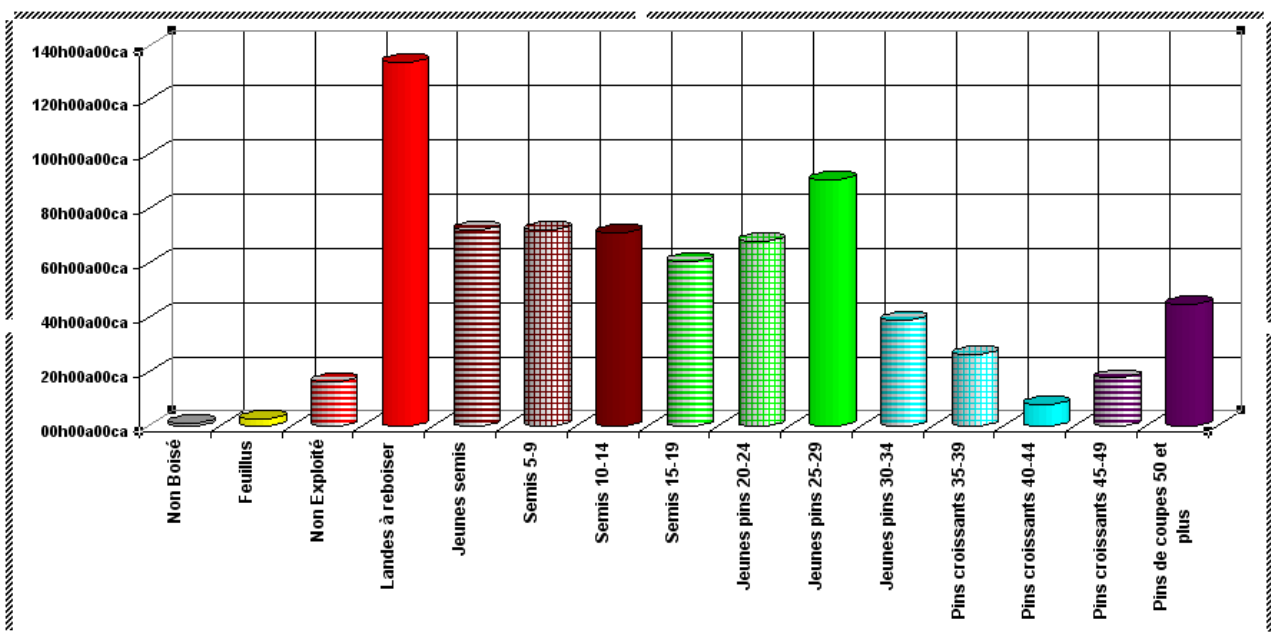
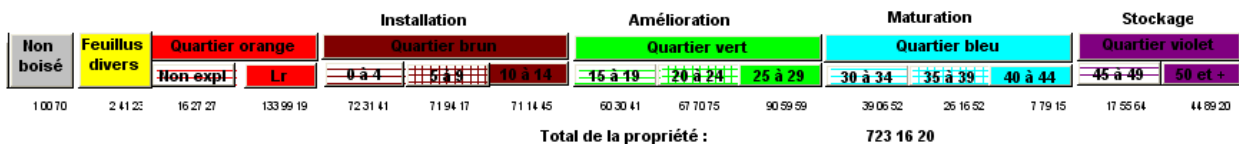
Point sur l'action des communes forestières : l'action en justice des communes forestières non soumises a été portée devant le Conseil d'Etat en 2013. Une suite devant la Cour Européenne pourra être envisagée en cas de rejet du pourvoi en cassation.

**Vente de bois aux particuliers** : nous vous rappelons que cette année encore, les ventes de bois aux particuliers se feront selon la disponibilité des stocks et qu'il conviendra de déposer vos demandes en mairie.

**Jérôme Tartas - C.M**

Histogramme des classes d'âges de la propriété **COMMUNE D ARUE**

2014



# Des aides pour les petits propriétaires sinistrés

Depuis la tempête Klaus du 24 Janvier 2009, les arrêtés préfectoraux permettant l'attribution de subventions au nettoyage et à la reconstitution des parcelles détruites, imposent que les dossiers concernent des projets d'au moins 4 ha.

Par ailleurs, le Conseil Général de Landes a lancé en février 2012, avec la Préfecture de Région et les partenaires de l'amont de la filière bois, une opération permettant aux propriétaires qui ont moins de 4 ha d'obtenir aussi ces subventions. Le département des Landes finance l'animation du « regroupement des petites propriétés ». Aurélien Fevrier, du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine travaille actuellement sur votre commune de manière gracieuse et indépendante en tant qu'agent du service public, pour recenser et conseiller les propriétaires.

L'État a créé sur le Plan Chablis une enveloppe d'aide spécifique au regroupement. Elle priorise à l'horizon 2017 la remise en valeur de **15 000 ha** de forêt de petite taille. Le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-ouest relaye également la dynamique à l'ensemble de ses adhérents.

Nos objectifs sont ambitieux, c'est pourquoi le sujet fédère : élus, DFCI, services de l'État, développement forestier, professionnels de la filière... Et les résultats suivent. En 2 ans le regroupement a permis de nettoyer 4 600 ha et d'en reboiser 2 250.

Toutefois rappelons que ces surfaces sont mises en oeuvre grâce aux partenaires signataires du protocole d'accord du Conseil Général. Leurs formules de regroupement, clé de voûte du programme, permettent l'agrégation des comptes de propriétés et le dépôt de demandes d'aides prioritaires. Trois modes de regroupement sont proposés : soit par la coopérative Alliance Forêt Bois, soit par la Société Forestière de la Caisse des Dépôts et Consignations ou enfin, grâce à la création d'Associations Syndicales Libres de propriétaires.

Enfin les Entrepreneurs de Travaux Forestiers d'Aquitaine assurent la bonne réalisation des travaux sur le terrain.

Les propriétaires jusqu'à 10 ha de forêt sinistrés peuvent aspirer à ce programme. Alors si vous avez des parcelles détruites par la tempête Klaus toujours en attente de remise en valeur, n'hésitez pas à contacter le technicien qui est à votre disposition.



**Aurélien FEVRIER, CRPF  
Aquitaine Place Gambetta  
40630 Sabres  
Tél. : 06 33 54 88 10  
Mél. : a.fevrier@crpfaquitaine.fr**

*Communiqué de CRPF Aquitaine*



# Alain BAZOIN

## Peintre Décorateur

C'est à l'âge de 13 ans ½ qu'Alain décide de voir la vie en couleurs. Tout commence en 1978 par un apprentissage dans l'entreprise de peinture Sadys à Roquefort, où il obtient son CAP en 4 ans. Vu son jeune âge, il avait même dû demander une dérogation à l'Inspection Académique pour débiter cette formation.

L'année 1982 aurait pu être un arrêt brutal dans sa volonté farouche de devenir peintre, et bien non ! Il intègre la compagnie régionale d'infrastructures de l'armée de l'air à Mérignac. Après avoir usé ses pinceaux sur les bases aériennes du Grand Sud Ouest, Alain revient dans l'entreprise qui l'a vu naître. Embauché en 1983 comme ouvrier, il fait ses gammes et devient chef d'équipe en 1992. Les gros chantiers (HLM, conseil général, immeubles...) sont son quotidien et celui de son équipe qu'il dirige. La gestion des achats, des plannings et des réunions de chantiers l'éloignent peu à peu de sa conception du métier.

En 2008, après 25 ans passés sur les échafaudages de la société roquefortoise, Alain souhaite changer d'air. Ni une ni deux, il part avec ses pinceaux, non pas à l'autre bout du monde, mais à Saint-Pierre du Mont

Pendant deux ans, il sera là aussi chef d'équipe.

2010, une année de bouleversement, de lassitude, mais surtout il a plus que jamais l'envie folle de retrouver le goût du travail bien fait. Pour cela, il crée son entreprise de peinture. Le chemin fut long, mais quelle satisfaction de pouvoir exercer son métier comme on le souhaite, avec le souci de la qualité qui prime avant tout le reste.

Aujourd'hui, Alain est au contact de ses clients, que ce soit des particuliers, des agences immobilières et je crois que ça change tout !

Les matériaux ont évolué et le métier avec. Si la peinture et la tapisserie restent une grande part de son activité, il propose aussi la pose de revêtement de sols (paquets flottants, sol PVC ...) et divers travaux liés à la décoration comme le ponçage et la vitrification des parquets etc... Une fois le travail fini à l'intérieur, il peut aussi passer à l'extérieur et peindre les avant-toits, les volets, les portails, les clôtures ...

Je vous le dis : « *cet homme voit la vie en couleurs* ».

**F.D**

**Alain BAZOIN**

**Tél 05 58 45 56 14**

**Port 06 84 71 79 82**

**E-mail [alain.bazoin@orange.fr](mailto:alain.bazoin@orange.fr)**



## Forêt d'Art Contemporain

Une nouvelle signalétique pour l'œuvre d'Emilie PEROTTO (cœur chaud bois d'aquitaine) vient de voir le jour.

Le coût de cette opération a été totalement pris en charge par la F.A.C.. Merci pour leur engagement. **F.D**

## Sécurité des logements : détecteurs de fumée

En France, un incendie se déclare toutes les deux minutes, causant entre 600 et 800 décès par an. 70% des incendies mortels se produisent la nuit, en raison de l'absence d'avertissement. C'est pourquoi l'Etat a décidé de rendre obligatoires les détecteurs de fumée dans tous les logements, au plus tard le 8 Mars 2015. Vous trouverez des détecteurs homologués dans les grandes surfaces ou les magasins d'électro-ménager, pour un prix abordable. Inutile de prêter l'oreille aux démarchages téléphoniques qui ne manqueront pas de mettre la pression pour vous vendre du matériel à un prix exorbitant. **C.F**



# GEORGES LE MUSICIEN



L'accordéon Dedenis de mon oncle Simon, qu'il avait acheté avant de partir à la guerre de 14 d'où il n'est pas revenu

« Celui-ci, c'est **Claude de Larribat** qui me l'a donné. C'est un Hohner. Il l'avait acheté à « **Péliou** » **Duvin**, du Barrehort, il était à son père. »  
Quelques danses jouées et chantées par **Georges** :  
La valse brune, La Conga...

On jouait des valse, des airs de l'époque. J'entendais un air à la radio, et après je le récupérais, je jouais « à l'oreille ». Juste après la guerre, on faisait bal à la salle des fêtes ; on dansait les anciennes danses : on commençait par la marche, la java, le fox-trot, la valse. C'étaient les quatre danses qui se suivaient. Il y avait alors des accordéons partout, avec quelques saxos, par exemple Bardin jouait du saxo, alors que son père et son grand-père jouaient de l'accordéon. Albert Minor faisait la batterie. Un peu plus tard, on a commencé à danser de nouvelles danses, c'était dans les années cinquante. **Un accordéon, ça suffisait pour faire danser, tout le monde s'amusait.** » **C.F**

**S**imon Escoubet, dit Georges, nous a reçus chez lui, à Las Bordes, près d'une table où trônaient les instruments de musique qui ont jalonné son existence. En premier lieu un accordéon diatonique François Dedenis, fabriqué en Corrèze au début du 20<sup>ème</sup> siècle. « Il appartenait au frère de mon père, Simon, qui a été tué à la guerre de 14, lors de la bataille de la Somme en Juillet 1916. Son nom figure sur le monument aux morts d'Arue. On m'a donné son prénom. Mon père, Pierre, était plutôt chanteur. Il connaissait le solfège, il dirigeait la chorale à l'église. De l'accordéon, il en jouait quelque peu... Moi, j'ai appris à jouer sur cet accordéon, en cachette : le père Escoubet voulait pas qu'on le touche ! (rires) J'avais appris quelques notes de musique à l'école, et comme à la maison il y avait cet accordéon, j'essayais de temps en temps, quand j'étais un peu au calme...J'entendais les airs dans les bals, il y avait des bals partout dans les maisons, j'écoutais aux portes... Pour Carnaval, on allait d'une

maison à l'autre. Au bout de quelque temps, mon père m'a laissé faire. A quatorze ans, j'ai commencé à faire des bals avec Jean de Maisonnave, que je remplaçais. Il avait un diatonique trois rangs. *Qu'aoué souened !* Quand on partait aux vendanges à Saint-Julien d'Armagnac, l'accordéon me suivait, parce qu'on dansait tous les soirs. On passait de bonnes journées. Le patron voulait qu'on danse tous les soirs, avec tout le quartier ! Un gars de Canenx vendangeait dans une maison à côté, il jouait aussi de l'accordéon, il me remplaçait de temps en temps. C'était juste après la guerre.



« Cette vielle m'a été donnée par **Christian Lassalle**, qui la tenait de son père, charpentier. Il l'avait trouvée abandonnée dans un grenier à Retjons. Elle a une tête très particulière, mais il manque les cordes. Moi, j'ai connu deux joueurs de vielle à Retjons. L'un d'eux s'appelait « **Le Tiaouméou** ». »

# LA CARTE DE CASSINI ET L'ÉVOLU

La carte de Cassini est la plus ancienne carte de France. Dressée par la famille Cassini au XVIII<sup>ème</sup> siècle à la demande de Louis XV, son établissement s'étala sur plus de cinquante ans, soit trois générations de cette famille d'ingénieurs géomètres. Cette carte s'appuyait sur un système de triangulation qui constituait pour l'époque une véritable innovation et une avancée technique décisive : de deux points élevés du paysage (tour, clocher, colline) dont la distance entre eux est connue, il s'agit de viser un troisième point et de relever les deux angles de visée ; par calcul trigonométrique on peut en déduire la longueur des deux côtés du triangle ainsi formé. Il a fallu pas moins de mille triangles pour diviser par cette méthode le royaume de France. Le niveau de précision obtenu est remarquable.

Les levés nécessaires ont été effectués entre 1756 et 1789 et les 181 feuilles composant la carte ont été publiées entre 1756 et 1815. Pour la section qui nous intéresse, soit Roquefort Mont de Marsan, les levés datent de 1779 et de 1783 à 1786. La carte de Cassini est consultable en ligne ou, mieux, aux archives départementales des Landes. De l'extrait reproduit ci-contre concernant notre commune, il peut être intéressant de tirer quelques enseignements.

Pour mémoire, la création administrative de la commune d'Arue date de 1793. La carte de Cassini témoigne donc d'une époque antérieure où la paroisse est encore l'unité de base de l'organisation du territoire en milieu rural. On relève ici, à même niveau d'importance, les paroisses d'Arue, de Juglan, Le Ginx, Guinas, Saint-Rémy. A l'exception de Guinas, les églises ou chapelles, cœurs de paroisses, sont situées à proximité des cours d'eau.

16

Cette remarque vaut aussi bien pour les paroisses environnantes : Bélis, Cachen, Lencouacq. Ces cours d'eau sont d'ailleurs nettement marqués sur la carte, ce qui témoigne de leur importance comme source d'énergie (on dénombre six moulins sur la Gouaneyre : trois à Lencouacq, deux à Cachen, un au Ginx), et, pour les plus importants, comme moyen de transport. Les débits sont probablement beaucoup plus conséquents dans un paysage largement constitué de landes et de bruyères, où le couvert boisé se concentre au creux des rivières. La forêt de pins contemporaine, grande consommatrice d'eau, n'existe pas encore. Les marques de crues, gravées et datées, par ailleurs visibles sur les pierres du moulin du Ginx témoignent de volumes d'eau difficiles à imaginer aujourd'hui. Même si toutes les maisons n'ont pas été notées sur la carte de Cassini, on note un saupoudrage important dans le triangle Arue Cachen Lencouacq qui semble beaucoup plus habité que de nos jours. De manière générale, on retrouve une bonne part des maisons existantes aujourd'hui, avec leurs noms préservés, à l'orthographe près.

La superposition, possible dans géoportail, du tracé des routes contemporaines sur la carte de Cassini est riche d'enseignements. Si on y relève la permanence des trois grands axes (route de Bordeaux, route de Lencouacq, route de Labrit convergeant vers Roquefort), il existe, sur l'ancienne carte, à même convergence et à même niveau d'importance, deux autres axes : la route du Ginx (aujourd'hui secondaire) et la route de Juglan longeant la Douze (qui n'existe plus). Sur une version plus tardive de la carte de Cassini, la route de Bordeaux est empierrée et bordée d'arbres, ce qui signale son importance.

On sait que le réseau routier secondaire ne figure pas sur la carte de Cassini ; on peut toutefois imaginer un chevelu très dense de chemins reliant entre elles les habitations. La carte contemporaine marque par contre nettement la hiérarchie des voies de communication : autoroute, départementales, petites voies communales. Ce différentiel trahit





# TION DU PAYSAGE COMMUNAL

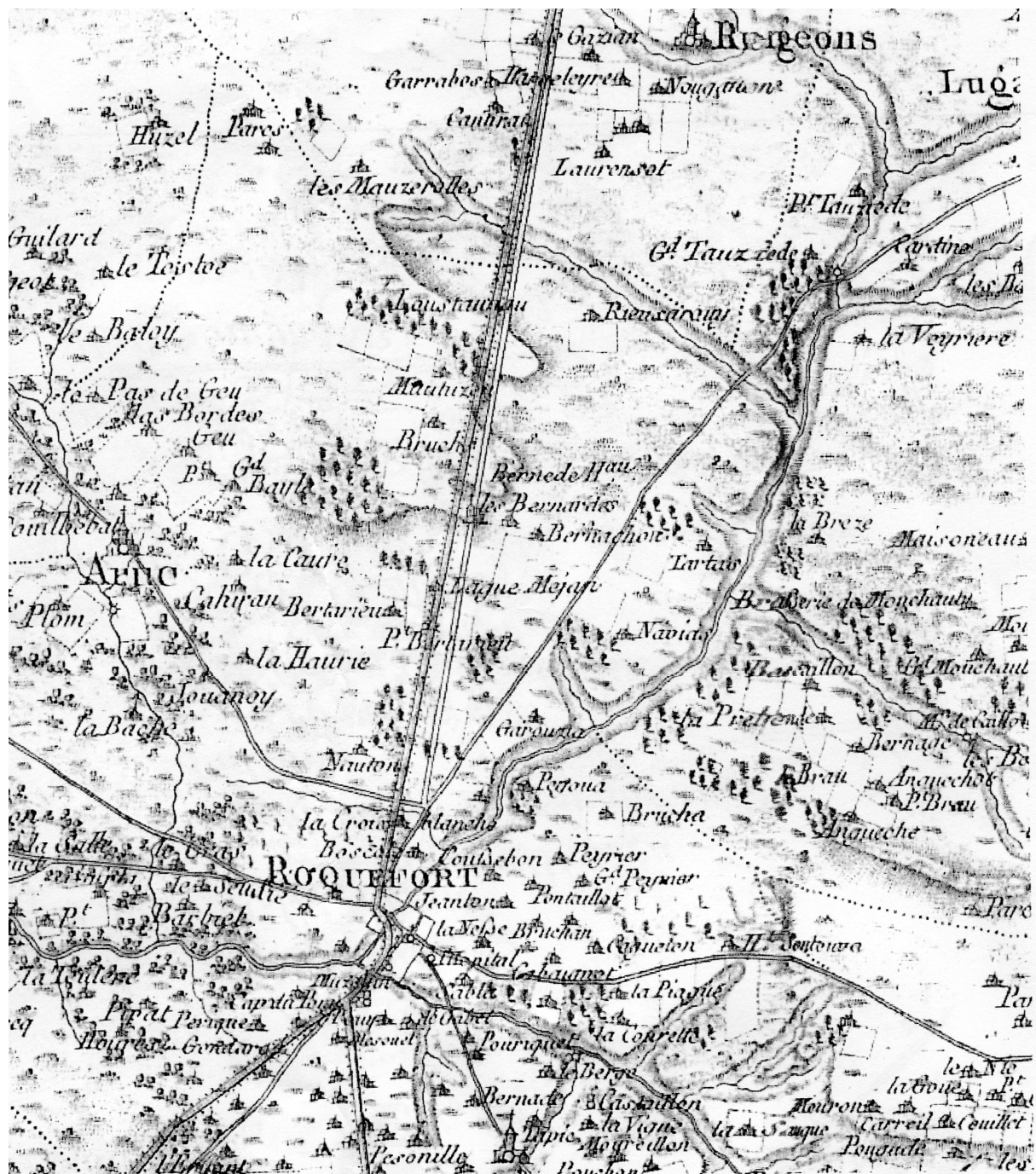
évidemment des modes de déplacement radicalement étrangers : petites liaisons très localisées (à pied, charrettes ou dos de mule) au XVIII<sup>ème</sup> siècle, véhicules motorisés à long rayon d'action aujourd'hui. La carte ancienne témoigne d'une vie locale sédentaire, d'une époque, peu mobile, où le lieu (la maison, l'airial, le quartier) donnait leur nom

aux chemins, aux habitants même. La carte contemporaine reflète au contraire la prépondérance de la mobilité, du nomadisme impatient (rectitude de l'autoroute, bientôt de la LGV).

L'opération numéruées qui s'étend aujourd'hui à notre commune nous l'indique : une habitation est repérée de nos jours par un numéro sur une voie de passage : les axes de

de communication, bien plus que les lieux, sculptent et nomment désormais le paysage.

La consultation des vieilles cartes n'a pas qu'un intérêt documentaire ou historique : elle nous permet aussi de repérer les permanences et les évolutions de nos modes de vie, d'habiter, de se déplacer qui remodelent immanquablement nos paysages. **C.D**



# LE BERGER

*Répartis entre Retjons, Bourriot et en limite d'Arue, ils étaient plusieurs bergers de la vallée d'Ossau à venir en transhumance passer l'hiver avec leurs troupeaux.*

Pour la plupart, de grands échalas au profil de rapace, les yeux bleus. Le soir, les brebis au parc sous la garde des patous, ils se retrouvaient pour chanter autour du feu de la cabane. Il est bien connu qu'un Ossalois tout seul s'emmerde. Quand ils sont deux ils se battent, trois et plus ils chantent. C'est ce qu'ils avaient coutume de faire et ils chantaient magnifiquement. L'un d'eux avait pour habitude de mener ses bêtes pacager près de la lagune de Nabias. Lucette aussi se rendait à la lagune mais seulement quand la lune était bonne pour tendre au brochet. Cette fois la lune fut particulièrement bonne car elle rencontra le berger et en fut particulièrement bouleversée. Ils échangèrent quelques mots, le patois et le béarnais étant la même langue. Mais leurs pensées en un instant se dirent bien davantage. Aussi l'un et l'autre retournèrent-ils de plus en plus fréquemment à la lagune. La situation de Lucette n'était pas simple. Jeune et belle, elle avait épousé sur les conseils de ses parents un vieux qui avait du bien, une jument, une vingtaine de brebis, un vélo... Un avoir appréciable. Oui mais très vite elle se rendit compte qu'il n'était pas que vieux, mais de nature mauvaise, méchant, mesquin, avare. Un bonheur pourtant dans sa vie : ses deux enfants. Sans que la maison en souffrît, Lucette toujours courant, trouvant le temps de tout faire, prit l'habitude de s'échapper pour retrouver son gouyat de berger. Elle servait de plus en plus souvent du brochet à ses enfants. Sa soudaine

joie de vivre éveilla la méfiance du vieux. Si Lucette courait à ses rendez-vous filant courbée comme pour lutter contre le vent, se croyant ainsi moins repérable, un familier comme son mari, même à grande distance, ne put que la reconnaître au loin sur la lande rase. Quelques jours plus tard le berger n'était pas au rendez-vous. Le troupeau non plus. Inquiète, Lucette se rendit à la cabane des bergers. Le sien gisait là sur sa paillasse, recouvert de sa houppelande, les traits marqués par la souffrance et la fièvre. Il montra sa blessure et raconta : la veille au soir, le troupeau une fois dans le parc, il se dirigea comme à l'accoutumée vers un semblant de dune d'où il apercevait par beau temps au loin ses chères montagnes incendiées de soleil ; il s'était pris la cheville dans un piège à loup. Quel fils de pute avait bien pu tendre ça, alors que des loups, en plaine, il n'en restait pratiquement pas ? De toutes façons, grâce aux patous, jamais un loup ne se serait risqué à approcher les troupeaux. En un instant, Lucette agit avec efficacité. Elle fit bouillir de l'eau afin de nettoyer la blessure qu'elle aspergea ensuite d'eau de vie et dit à son amoureux : « *Courage, ne t'inquiète pas, je m'occupe de toi. Je reviens* ». Curieusement, on prononce toujours cette phrase quand on part. Toujours courant, elle revint chez elle, monta au grenier. C'est bien ce qu'elle pensait. Le maudit piège n'était plus suspendu à son clou. Elle redescendit, alla à la borde chercher la jument et l'attela. A son mari, aussi inquiet qu'interloqué, elle dit en passant devant lui, sur un ton de défi : « *Je reviens* ». C'est ce qu'elle fit, mais avec son berger étendu sur la charrette. Elle l'installa dans la chambre du fond, celle de la belle-mère qui n'était plus. Le mari, encore plus interloqué, aussi livide que le blessé, ne disait mot. Quand elle le croisa à

nouveau, elle lui dit seulement d'un ton chargé de dégoût : « *salaud* ». Elle partit aussitôt à Roquefort chercher le médecin. Sa liaison, sinon son mari, personne ne la soupçonnait. On mettrait son dévouement sur le compte de son bon cœur coutumier. Le docteur fut pessimiste : une bien mauvaise blessure. Les os broyés au dessus de la cheville, le pied ne tenait plus que par un lambeau de chair. Il fallut amputer. Cela fut chose facile. Un coup de bistouri y suffit. « *Ne vous en faites pas docteur, mon mari vous règlera* ». Ce que fit le mari, y compris pour les visites suivantes. Mais très vite ce fut le début de l'agonie, une agonie particulièrement atroce, dans les plus grandes souffrances. Le docteur diagnostiqua le tétanos.

Personne n'y pouvait plus rien et pourtant Lucette, courageuse et serviable, fit mieux qu'une infirmière pour soigner et accompagner son malheureux berger jusqu'à l'issue fatale. Le curé dit une absoute toujours réglée par le mari et c'est dans le cimetière au fond à droite que le bon sable de chez nous accueillit le berger pour l'éternité. Comme il y avait eu mort d'homme, les gendarmes de Roquefort menèrent un semblant d'enquête. Seuls les bergers pouvaient encore utiliser des pièges à loup. Personne d'autre n'y avait intérêt. Ils furent questionnés, mais ne savaient rien et leur béarnais devenait tout à coup bien différent et presque incompréhensible par rapport à notre patois. Depuis le « *salaud* » dit à son mari, Lucette ne lui adressa plus jamais la parole, il devint pour elle comme transparent. Jamais elle ne revint à la lagune. Et ne vécut plus que pour ses enfants. Finis les brochets, même pour le petit troisième qui naquit entre temps. Et ce petit troisième, il grandit non pas comme ses frères, mais les dépassa très vite en taille bien qu'étant le dernier, et sa voix magnifique en fit un festayre apprécié dans toutes les fêtes à la ronde.

**Francis**

**CLERTAN**

# LES ARTS DE L'ARUE

L'association Les Arts de l'Arue fêtera cette année sa sixième rentrée. L'atelier animé par Philippe Ferran est avant tout centré sur l'apprentissage et la maîtrise du dessin, avec des incursions dans la pratique de la peinture, gouache ou acrylique. L'écoute et la bienveillance du « maître » à l'égard des élèves lancés dans la découverte des embûches de la création, contribuent à faire de ces séances du mardi de 18h à 20h, des moments de convivialité, de détente alliée au désir de mieux faire. Parallèlement, l'association s'est engagée au cours de l'année dans diverses manifestations culturelles.

## Un regard sur les activités de l'année 2013-2014 :

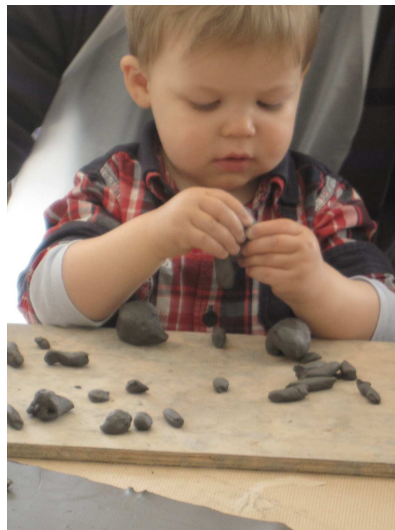
● **Exposition : fin décembre 2014**, se tiendra l'exposition de Philippe Ferran et de Jacques Fleuret, associant peintures et productions artistiques de la poterie de Lassalle. Comme cette manifestation avait remporté il y a deux ans, en 2012, un réel franc succès, il a été envisagé de la refaire afin d'y inclure de nouvelles créations et de la prolonger sur plusieurs jours.

● **Le 28 février 2014** : l'association les Esbérits, le Comité des fêtes et les Arts de l'Arue ont conjointement invité les atrébates à la projection du beau film de Jacques Baris « Jouantiro » . A partir d'un conte de Pierre Clertan, Jacques Baris rend hommage à l'œuvre photographique de Félix Arnaudin par sa manière de filmer en longs plans fixes. On se laisse captiver par le mystère des paysages de Haute Lande enveloppés de brumes et peuplés de présences furtives et inquiétantes. La belle voix du conteur, le jeu des acteurs dont certains originaux d'Arue, l'accompagnement musical de remarquable qualité ont contribué à faire de cette soirée une vraie réussite.

● **Le Printemps des Landes** : cette année encore, l'Office du Tourisme



Atelier dessin.  
Pratique  
au modelage



des Landes d'Armagnac en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme a été chargé de l'organisation du Printemps des Landes. La ligne directrice en était la suivante : « Au Printemps dans les Landes, venez tester... ». Les Arts de l'Arue et le Comité des fêtes ont ainsi imaginé de faire découvrir aux visiteurs, lors d'un parcours pédestre le 12 avril, des « Poules de Pâques en balade à Arue » (voir l'article spécifique).

● **Les fêtes patronales d'Arue les 31 mai et 1er juin 2013** : les Arts de l'Arue ont exposé les réalisations des élèves de l'atelier-dessin et organisé l'après-midi l'animation de deux ateliers destinés aux enfants : peinture par Philippe Ferran et initiation au travail de la terre par Jacques Fleuret. La participation des

enfants étant faible cette année, il faudra réfléchir pour l'an prochain à la modification de la conception et de la diversité des activités proposées.

**Au-delà des frontières d'Arue** : l'association les Arts de l'Arue a participé à La Journée du Livre organisée le 22 juin 2014 par la commune de Lencouacq en partenariat avec les éditions Claire Lorrain. Cette manifestation regroupait, comme l'an dernier, des écrivains, des poètes, des peintres, et des réalisations artisanales. Notre association a apporté sa contribution avec l'exposition de toiles de Philippe Ferran, de quelques œuvres des élèves de l'atelier et des abat-jour surprenants par leur poésie et leur charme de Rosy Coget.

Cette année se clôture sur un bilan positif, riche en événements culturels. Souhaitons à tous les participants une prochaine saison empreinte de créativité et d'originalité sans oublier de remercier Philippe Ferran pour son dévouement sans modération.

### Cotisation et horaires de l'atelier :

**Montant de la cotisation : 10 €**

**Les cours se déroulent**

**tous les mardis de 18 h à 20 h dans la salle des associations.**

**Contact : Frédéric Duprat**

**05.58.45.73.76**



Concert du 2 mars 2014 à la salle des fêtes d'Arue

# L'ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE LASSALLE

**O**n ne présente plus l'Ensemble Instrumental de Lassalle : constitué d'une dizaine de musiciens amateurs, il se produit régulièrement depuis une quinzaine d'années au Foyer municipal d'Arue ainsi que dans quelques communes des environs. Il se compose essentiellement d'instrumentistes à cordes auxquels viennent s'ajouter, selon le répertoire, flûtes, hautbois, cor, euphonium et même guitare, tous animés par une même passion de la musique et, « la gourmandise des beaux sons étant de même nature que celle des bons mets », par le partage de moments conviviaux autour de plats mitonnés avec talent. Très riche en événements musicaux, la dernière saison a débuté par le traditionnel concert du **2 mars 2014** à Arue, conjointement présenté avec l'Ensemble Vocal « Variations » que dirige Annette Danton.

Le **8 juin 2014**, à l'occasion des 30 ans de sa chorale, Annette a sollicité à nouveau l'Ensemble Instrumental pour l'accompagner dans quelques chansons emblématiques.

La prestation eut lieu au Foyer municipal de Roquefort, où l'on a pu écouter également le remarquable groupe vocal « Modus Vivendi » ainsi que le sympathique ensemble breton « Les Boulinériens » du Pays Bigouden. Heureux mélange de virtuosité, d'humour et d'émotion, le spectacle a été fort apprécié.

Le **21 juin 2014**, à l'initiative du Club Action Jeunesse de Luxey, les fêtes locales de la Saint-Jean réunissaient dans l'église la chorale « Crescendo » de Saint-Perdon, la chorale « Croc'notes » de Pessac et l'Ensemble Instrumental de Lassalle, soit une centaine de choristes et musiciens ! Ce fut une grande manifestation, de belle qualité musicale. Soleil et chaleur étaient même au rendez-vous, ce qui nous a fait croire, un peu trop vite, que l'été s'était installé pour de bon... Enfin, le **11 juillet** et le **22 août 2014**, pressentis par l'Office du Tourisme des Landes d'Armagnac, quelques musiciens de l'Ensemble ont participé à l'animation musicale, en nocturne à la lueur des lampions - et entre deux averses - d'un parcours de visite guidée dans les ruelles de

Labastide d'Armagnac. L'accordéon de Cathy et la clarinette de Francis sont venus épauler avec bonheur flûte, piccolo, violon, et violoncelle. Et c'est ainsi que l'on a pu constater l'efficacité de la pince à linge pour maintenir les partitions contre les assauts du vent. A l'unanimité des participants, elle a été déclarée d'utilité notoire comme la meilleure amie du musicien de plein air... La diversité de ces prestations est à l'image de notre répertoire, éclectique et sans prétention, allant du baroque au contemporain, avec des incursions dans la variété et la musique traditionnelle.

Direction : **Sylvie Labèque.**

Répétitions : **un dimanche par mois d'octobre à mars, de 10 h à 17 h chez Martine Fleuret à Lassalle - 40120 - Arue .**

L'Ensemble recherche des violonistes, niveau moyen ; si vous êtes intéressé ou si vous connaissez quelqu'un susceptible de nous rejoindre, vous pouvez contacter :

**Martine Fleuret Tél.05.58.45.60.82**

[fleuret.lassalle@wanadoo.fr](mailto:fleuret.lassalle@wanadoo.fr)

**ou Claude Mallet Tél. 05.58.45.67.23**

[pantouquet@orange.fr](mailto:pantouquet@orange.fr)

**C.M**

# Association LENCARUE

Nous avons donc changé de bureau dans l'année 2013-2014

Présidente : **IRAZOQUI Florence**  
Trésorière : **BARIS Josette**  
Secrétaire : **BEGUERIE Christelle**  
J'ai pris la suite à la présidence de **Nathalie GRANDCLAUDON** qui était au bureau de l'association depuis la saison 2005-2006. Merci à elle pour toutes ces années de service. La gestion d'une association nécessite une rigueur qui oblige de prendre du temps personnel. Avec l'aide mon bureau nous essayons de faire au mieux pour le début de cette saison. Merci aussi aux deux animatrices qui sont encore avec nous, **Jacqueline GOURGUES** pour les séniors du vendredi matin 10 h 00 et **Nathalie LARCHE** pour les adultes du mercredi à 18 h 30.

Elles sont toutes les deux volontaires, il est bon de le préciser.

**Jacqueline GOURGUES** m'a cependant confié que c'était sûrement la dernière année ; à quatre-vingts ans on lui tire notre chapeau, il fallait le faire. Merci beaucoup pour toutes ces années. Cela veut dire que pour la saison prochaine nous n'aurons plus d'animatrice pour les seniors, donc avis aux volontaires pour venir la remplacer !

Pour cette année nous sommes à peu près le même nombre de licenciés que l'année dernière, soit une quarantaine. Et bienvenue aux nouvelles qui nous ont rejoints. Nous sommes évidemment ouverts à toute la population hommes ou femmes ; alors rejoignez-nous !

**La Présidente Florence IRAZOQUI**



## Le Comité des Fêtes

A tous et toutes. Une nouvelle année qui s'est écoulée. Une réussite pour la journée du Printemps des Landes avec au repas l'omelette de Annie L., que tout le monde nous envie, et qui est courue car "goûtue" !!

Une journée de Pâques offerte aux enfants mais qui n'a pas eu le résultat escompté : nous verrons s'il y a lieu de la poursuivre. Notre week end de fêtes avec un « carton plein » pour le loto, le samedi le groupe VITAPASSION qui nous a enchantés et qui a su créer l'ambiance, les jeux de quilles et pour les enfants une animation qui a été bien suivie ! La sardinade a été un franc succès : je remercie encore une fois le personnel du Comité des Fêtes (qui était restreint) de son dévouement et de son efficacité ! Merci à tous et toutes de votre participation.

Dans un second temps, nous avons rattaché au Comité des Fêtes les cours de zumba dispensés avec un gros plein d'énergie par Tchada (*cri de ralliement Yip's que les adeptes reconnaîtront ...*), fréquentation suivie chaque semaine, qui permet quelques échanges le mardi soir.

Si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous les faire partager, dans la limite de nos moyens, que ce soit financiers et/ou humains. A très bientôt.

**Valérie Bessineton**  
**Présidente du Comité des Fêtes**  
21

## ACCA

Le siège social de l'ACCA est toujours à la mairie d'ARUE.

En Assemblée générale du 03.08.2014 il a été procédé au renouvellement du tiers sortant et au remplacement d'un membre démissionnaire.

**Le conseil d'administration est donc ainsi constitué**

Membres : **Mrs Pierre BEZIAT et Joël DUNOUAU**

Secrétaire adjoint : **Mr Damien JANNOT**

Secrétaire : **Mr Jean Michel ESCOUBET**

Trésorier Adjoint : **Mr Michel LABARCHEDE**

Trésorier : **Mr Olivier DESCAT**

2<sup>ème</sup> Vice - Président : **Mr Daniel BOURGUEDIEU**

1<sup>er</sup> Vice - Président : **Mr Patrick CABANACQ**

Président : **Mr Jacques DESCAT**

**Dons** : Pour la restauration du patrimoine au Ginx et pour le Loto de l'école.

**Bilan cynégétique** : Plan de chasse cerfs : 1 animal offert gracieusement par l'ACCA de RETJONS

Plan de chasse Chevreuils : ACCA : 55, SCI de Monsieur LAFITTE : 11

Renards adultes et jeunes : entre battues, piégeage, déterrage, ACCA et Louveterie : 21.

Corneilles noires essentiellement prélevés par les gardes ACCA Mrs LEMBLE et BIDAUBAYLE sur le champ de Mr CHEVALIER : 80

Sangliers : cinquante battues journées organisées pour 54 prélèvements

Donc vous le constatez, un travail d'équipe et une mobilisation soutenue.

Prévision de travaux : L'aménagement des locaux d'éviscération est programmé pour le printemps 2015 (Avril/Mai).

**Remerciements chaleureux** à Monsieur le Maire, au conseil municipal et au personnel communal qui accompagnent avec bienveillance nos actions et nos projets. Sincères salutations et bonne fin d'année à tous.

**Jacques DESCAT - Président**

# «LOS ESBERITS» ARUE - CACHEN

## Généralions Mouvement

**N**otre amicale appartient désormais à la Fédération « GENERATIONS MOUVEMENT ». Cette nouvelle appellation des Aînés Ruraux traduit la vitalité de l'association et sa volonté de s'ouvrir à des générations plus jeunes pour des échanges fructueux entre anciens et nouveaux, ruraux et néo-ruraux. Voici le compte-rendu de nos activités en 2014 :

■ Le 28 Février, au Foyer municipal d'Arue, la **projection du film « Jouantiro »** a connu un beau succès.

■ Le 15 Mars, à Cachén, **Assemblée Générale annuelle** : notre président René Dussaux étant absent pour raisons de santé, c'est Annie Descat, vice-présidente, qui prend la parole pour souhaiter la bienvenue aux



Repas du 1<sup>er</sup> mai - Salle des fêtes d'Arue

nouveaux membres et remercier les municipalités d'Arue et Cachén pour leur soutien fidèle.

- Adoption des modifications de statuts : Dénomination (Généralions mouvement), conditions d'admission : pour adhérer à l'amicale, il n'y a plus de condition d'âge ni de résidence ; il suffit de payer la cotisation annuelle. Pour 2015, elle est fixée à 13 €.

- Renouvellement des délégués de quartier : Geneviève Lafargue remplace François Lamarque.

- Compte-rendu financier par Christian Faucher, notre trésorier. La situation reste saine. Louis Fournier est désigné « vérificateur aux comptes ».

- Compte-rendu d'activités 2013 par Ginette Labarbe.

- Projets de l'année en cours : après-midi de jeux, repas, voyages... Une activité « Cinéma » est proposée avec des billets à prix réduit.

Après l'AG, il est temps de faire honneur au bon repas servi par Mr Bertre dans une ambiance chaleureuse.

- Lundi 17 Mars, à Cachén, **renouvellement du bureau**. Anne-Marie

Puyo et Jean-Marie Persillon entrent au Conseil d'administration. Yves Quinlalet est élu Président en remplacement de René Dussaux, démissionnaire, qui reste délégué de quartier. Annie Lafforgue devient trésorière adjointe. Sur proposition d'Yves Quinlalet et Christian Faucher, il est décidé de lancer une campagne d'information sur notre amicale et de la distribuer à toutes les familles d'Arue et Cachén. Annie Lafforgue et Jean-Marie Persillon forment la commission Voyages.

- Jeudi 10 Avril : **Rassemblement de jeux** à Guinas.

- Mercredi 1er Mai : **Repas** à Arue : après le tourin à la tomate et les crudités, le couscous était excellent, peut-être un peu trop copieux, mais les Esbérêts ont bon appétit !

- Vendredi 16 Mai : **Après-midi de jeux** à Arue.

- Jeudi 12 Juin : **Voyage à Salies de Béarn**, la Cité du sel (voir ci-après)

- Mercredi 17 Juin : **Rassemblement départemental** « Généralions Mouvement » à Horsarieu.

- Vendredi 12 Septembre : **Voyage à Biarritz**, où nous visitons la Cité

### JOUANTIROT

*Lo 28 de Hèurèr, dab lo Comitad de las Hèstas e los Arts de l'Arue, qu'am arcuelhut au larèr municipau la projeccion deu filme « Joantiròt », realisat per lo Jacques Baris, selon un conte de Nadau deu Peire Clerian. Aqueth film en blanc e negue, per la beutat de las imatges e lo son acompanhament musicau, torna crear l'atmosfera misteriosa e magica de la Grana Lana fotografiada per lo Felix Arnaudin a la fin deu sègle detz e nau. Qu'es estat hòrt apreciat per los cent vint espectaturs, quan tots n'an pas compres tota l'istoera contada en gascon per lo Guy Juzanx e lo Miqueu Baris e sostitolada en francès. La serada se continuèc per un escambi hòrt interessent dab lo realisatur. A la fin, un espectatur a concludit : « Adara, lo que seré plan, seré projectar lo film un aut còp ! »*



de l'Océan entièrement nouvelle. C'est un espace résolument moderne dédié à la découverte du « grand bleu » par des techniques interactives, installations ludiques, animations 3D qui transforment la visite en une odyssée captivante.

■ Mercredi 22 Octobre : **Après-midi jeux** à Guinas. Malgré l'absence des « paloumayres », nous étions 25 pour l'après-midi Bourret-châtagnes : un régal ! « *A Guinas, qu'am caminat, qu'am jogat, qu'am arrit, qu'am minjat castanhas e qu'am bebut borret. Qu'am passat amassas un vèspèr hòrt plasent* ».

■ Mercredi 19 Novembre : **Après-midi jeux** à Arue.

■ Samedi 13 Décembre : Les Esbèrits se retrouvent à Arue pour leur **repas de fin d'année** autour d'une jolie table, dans une belle salle bien décorée, heureux d'être ensemble encore une fois. Que cela continue, en 2015, c'est notre souhait à tous. Nos adhérents de plus de 80 ans (46) vont recevoir leur **colis de Noël** accompagné des cartes de voeux dessinées par les écoliers de Cachén et Arue. Merci encore pour leur gentillesse !

**Adishats a tots , grans e petits, dinc'a l'an qui vèn ! Bona anada 2015 !**

**Ginette LABARBE**

## Promenade à Salies de Béarn

Notre visite commence par la cité thermale.

La guide, une jeune femme vive et charmante, nous accueille dans le hall splendide de l'Hôtel du Parc, inspiré par l'architecture des églises basques ; une balustrade ouvragée court le long des galeries qui desservent les étages. Construit en 1893, l'Hôtel du Parc abrite actuellement le casino de SALIES, un restaurant et un hôtel 3 étoiles. Après la pause café qui nous est offerte, nous partons à la découverte de la cité thermale. En 1885 fut construit l'établissement de style hispano-mauresque face au jardin public planté d'essences rares. Au passage, nous admirons un groupe de séquoias géants qui ont résisté à la tempête Klaus. De la seconde moitié du 19ème siècle au début du 20ème, ce fut la belle époque du thermalisme. La ville se dota de nombreux hôtels, villas et palaces de styles variés, d'un casino, d'un kiosque à musique puis d'un mini-golf pour accueillir et distraire une cohorte de riches curistes venus de toute l'Europe. Aujourd'hui, les thermes accueillent toujours des patients en rhumatologie, gynécologie et pédiatrie. Le spa ludique permet de bénéficier des effets relaxants des eaux minérales très riches en oligo-éléments.

Des sportifs de haut niveau fréquentent

régulièrement les équipements de balnéothérapie. Une cure à SALIES, cela nous tenterait ! Mais la promenade continue. Maintenant, nous allons remonter le temps en parcourant les ruelles étroites de la ville basse bordées de maisons anciennes à colombages.

Nous gagnons la place du Bayà où l'on puisait la précieuse eau salée. Afin d'organiser cette activité et de préserver la source de l'« Or blanc », le puisage fut codifié en 1587. Ainsi naquit la corporation des « Part-prenants ». Aujourd'hui, il reste encore 531 personnes descendant de la noblesse du sel. Son commerce fit la richesse de SALIES durant des siècles. Après la Révolution, écrasée par les impôts, concurrence par le sel de mer, SALIES connut une grave crise économique. Cela la poussa à développer de nouvelles utilisations de l'eau salée très riche en oligo-éléments. Ainsi naquit la station thermale après 1850. La production du sel continue cependant, destinée à une commercialisation régionale avec les salaisons du bassin de l'Adour et le célèbre jambon de Bayonne titulaire d'une I.G.P. (Indication géographique protégée). Après le déjeuner à l'Auberge du Relais à BERENX, nous revenons visiter les salines où l'eau des sources salées est décantée puis chauffée pour extraire le sel de SALIES, tout blanc et 100% naturel. Quelques emplettes évidemment salées et nous quittons cette petite ville pleine de charme que nous avons découverte avec plaisir.



## Association Inter-Génération

**A**trébates

Notre association a pour but d'organiser des festivités, et activités multiples, sur Arue.

Chasse au trésor, activités manuelles et culturelles, initiation à la couture, tricot, crochet. Parcours en extérieur, vide-grenier, Halloween, repas de quartier... Vous pouvez nous faire partager vos idées sur [intergeneration@laposte.net](mailto:intergeneration@laposte.net)

La Présidente Joëlle LEBLANC



## Repas de quartier

L'origine du repas de quartier remonte à 1991, alors que Claude SICRE, chanteur et troubadour occitan, développait cette idée dans un chapitre de roman. Le toulousain décide rapidement de passer de la fiction à la réalité. Face au déclin des liens traditionnels entre les gens, le repas de quartier apparaît à la fois comme un des meilleurs antidotes à la montée de l'indifférence, de l'exclusion

et un espace de partage et d'échange démocratique. Cette année, un des repas de quartier de notre commune a eu lieu sous l'auvent du GASPATA. Ce fut une journée bien ensoleillée, tant par la météo que par la joie de vivre de tous les convives présents. Merci à tous les anciens, qui sont la mémoire de notre quartier, de nous avoir fait partager l'histoire du GASPATA.

Yolande LAMARRE



## L'ADRA « Ouvrons les yeux »

Le modèle du tout TGV est aujourd'hui à bout de souffle. Dans un pays où la dette frôle des sommets vertigineux, des hommes politiques, peu soucieux des Finances publiques, continuent pourtant de prôner un système dont la rentabilité s'effondre. La dette de RFF dépasse les 44 milliards d'euros, qu'importe ! Certains élus, pour satisfaire les lobbies des industriels ou pour redorer leur image, persévèrent dans leur folie dépensière et oublient l'intérêt général. Les dernières préconisations de la cour des comptes évoquent sans ambages les dérives du Train à grande vitesse qui pour survivre surestime la rentabilité des nouvelles lignes : Bordeaux - Dax en est l'illustration ! L'extension du réseau sans finance-

ment réel participe à une fuite en avant qui nous entraînera inévitablement vers une faillite collective. Le prolongement des lignes vers Toulouse et l'Espagne entraîneront un surcoût de plus de 12 Milliards d'euros supplémentaires de la dette !!! Les recommandations des sages sont claires : Pour retrouver un semblant d'équilibre financier, seuls les grands bassins de population peuvent justifier de nouvelles LGV avec un nombre restreint d'arrêts. Cette gestion calamiteuse de nos deniers publics n'est pas sans dommages pour nos concitoyens car elle asphyxie RFF qui a de plus en plus de difficultés à assurer l'entretien d'un réseau vieillissant. L'argent gaspillé à ces grands desseins utopiques ponctionne le financement

de la modernisation des transports de banlieue. Tant pis pour les TER et les usagers quotidiens de la SNCF. C'est pourquoi il faut en finir avec cette image d'un train triomphant fonçant à pleine vitesse dans une campagne verdoyante. La terrible crise financière que traverse notre pays doit être le signal d'une prise de conscience collective:

*Il faut ouvrir les yeux* sur les erreurs du passé, sur les processus décisionnels oubliant la rigueur économique et tenir compte des dizaines de maisons détruites d'une population expropriée, une campagne balafrée, un environnement détruit pour quelques minutes gagnées sur un trajet. L'intelligence c'est de ne pas s'entêter sur nos incohérences.

Jean Fauchoux



**- Canton de Roquefort -**

Population - 323 habitants (**les Atrébates**) - 4811 hectares, dont 3887 en bois et forêt.  
Arue adhère à la Communauté de Communes des Landes d'Armagnac

## La Mairie

<b>Téléphone</b>	<b>05 58 45 64 88</b>
<b>Télécopie</b>	<b>05 58 45 64 56</b>
<b>Courriel (e-mail)</b>	<b>mairiearue@wanadoo.fr</b>
<b>Site internet</b>	<b>www.arue.fr</b>

**Maire - Gérard FABRE**  
**Secrétariat et accueil - Corinne LABARBE**

### Les horaires d'ouverture

- Mardi, Mercredi et Vendredi 8 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00
- Jeudi et Samedi 8 h 00 à 12 h 00

Le Centre Communal d'Action Sociale assure :

## Le Centre Communal d'Action Sociale

- l'instruction des dossiers d'aide sociale
- l'instruction des demandes d'installation de téléalarme

Personnes de plus de 60 ans, à la retraite ou handicapées - Tarif à ce jour **115,00 €** par an  
(Le CCAS d'ARUE accorde une participation de 50 % sur ce tarif).

La Commune d'Arue fait partie d'un Regroupement Pédagogique (Arue - Cachen - Lencouacq) géré

## L'école

par le **SIVU de la GOUANEYRE**.

Le SIVU applique la réforme des rythmes scolaires depuis septembre 2013. Un accueil est assuré le mercredi de 12 h 15 à 18 h 30, sur l'école d'Arue.

Les inscriptions des nouveaux élèves se font auprès des mairies des écoles d'accueil.

<i>Ecole</i>	<i>Enseignant</i>	<i>Classes</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Accueil périscolaire</i>	
				<i>École</i>	<i>Responsable</i>
<b>Arue</b>	Dominique PENE	Maternelle TPS PS - MS -GS	05.58.45.69.42	S. FUENTES N. LARCHE	7 h 30 à 9 h 15 16 h 45 - 18 h 30
<b>Cachen</b>	Françoise MANDROU	CP - CE1 - CE2	05.58.93.02.57	F. IRAZOQUI	7 h 30 - 9 h 00
<b>Lencouacq</b>	Vincent SAINT-MARTIN	CM1 - CM2	05.58.93.00.61	J. DESCAC	8 h 15 - 9 h 15 16 h 30 - 18 h 30



## La Salle des Associations et la Salle des Fêtes

- **La Salle des Associations**, exclusivement destinée aux réunions (30 personnes maximum) est mise à disposition des associations et des collectivités locales, à titre gratuit.
- **La Salle des Fêtes** (200 personnes maximum) , est louée, avec **cautions** de 500 € + 50 € et sur présentation d'une **attestation d'assurance** « location temporaire de locaux » :

Associations communales	A titre <b>gratuit</b>
Personnes résidant sur la commune	150 €
Associations hors commune et Comités d'Entreprises	150 €
Personnes résidant hors commune	300 €

*La réservation de ces deux salles s'effectue auprès de la Mairie.*

## Locations diverses auprès du Comité des Fêtes

- Un chapiteau ( 96 m<sup>2</sup> - 120 personnes)
  - 50 € pour les personnes résidant sur la commune - Caution de 300 €
  - 150 € pour les personnes résidant hors commune - Caution de 300 €
- Vaisselle et couverts

**Contacteur Daniel BOURGUEDIEU - 05 58 45 31 48**

## Services Travaux et vente de bois

Pour réaliser divers travaux, notamment l'entretien des airials et chemins privés.

### Tarifs

- Girobroyeur - Epareuse - Débroussailleur **41,00 € / heure**
- Débroussailleur en tandem **51,00 € / heure**
- Rotavator - Entretien des chemins **36,00 € / heure**
- Transport et chargements divers (*remorque 10 tonnes*) **31,00 € / heure**

### Vente de bois (selon disponibilités)

- Feuillus sur pied **7,00 € / stère**

## Les Associations

- Feuillus en 2 mètres **25,00 € / stère**
- Débardage de bois **5,00 € / stère**
- Livraison de bois mort (pin en 2 mètres) **50,00 € / remorque**

Pour tout renseignement s'adresser à la mairie.

◆ ACCA	<b>Jacques</b>	<b>DESCAT</b>	06 86 95 61 73
◆ ADRA	<b>Chantal</b>	<b>FAUCHEUX</b>	06 82 67 71 26
◆ ALCGG	<b>Gérôme</b>	<b>ESCOUBET</b>	06 80 34 65 51
◆ COMITÉ des FÊTES	<b>Valérie</b>	<b>BESSINETON</b>	05 58 45 57 71
◆ ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE LASSALLE	<b>Martine</b>	<b>FLEURET</b>	05 58 45 60 82
◆ F.N.A.C.A.	<b>André</b>	<b>DUMON</b>	05 58 45 61 92

## Horaires de la Déchetterie de Roquefort

◆ INTER GENERATION	<b>Joëlle</b>	<b>LEBLANC</b>	05 58 45 39 90
◆ LENCARUE	<b>Florence</b>	<b>IRAZOQUI</b>	05 58 93 01 33
◆ LES ARTS DE L'ARUE	<b>Frédéric</b>	<b>DUPRAT</b>	05 58 45 73 76
◆ LOUS ESBERITS	<b>Yves</b>	<b>QUINTALET</b>	05 58 45 75 11
◆ U.N.C.	<b>Kléber</b>	<b>BAZOIN</b>	05 58 45



## A noter sur vos agendas



### Fiche d'identité

Département : Landes

Région : Aquitaine

Pays : France

Population : 323 hab

Superficie : 4 810 ha

N° INSEE : 40014

## Les actus du village

**Afin de vous tenir  
au courant de la vie  
de votre commune,  
pensez à vous connecter  
sur notre site internet**

**[www.arue.fr](http://www.arue.fr)**

## LE CARNET

### Naissances

**Ilio PROLA** (Julien PROLA et Roselyne TERRACHER) 11 mars 2014

**Emile CABANACQ** (Patrick CABANACQ et Camille BOURDIL) 19 septembre 2014

**Inès CHALMÉ** (Jean-Michel CHALMÉ et Audrey ESTÉBÉTÉGUY) 24 septembre 2014

### Mariage

**Michaël LANAUD et Manuella FERRAGUTO** - 31 mai 2014

### Décès

**Robert CHARRET** - 10 janvier 2014

**Paul BOUDEY** - 26 mars 2014

**Jean CLAVERIE** - 30 juin 2014

**Annette BEZIAT** - 26 août 2014

**René FONDEVILLE** - 07 novembre 2014

### *Adiù Annette*

*Au sein du petit village d'Arue*

*Durant quatre-vingt-douze ans un coeur a battu...  
Fillette joyeuse, élève studieuse, sur la place elle a joué,  
Salué les anciens qui passaient, pris le petit train,  
Parcouru les sentiers à travers les grands pins...  
La page des noires années de guerre tournée,  
Jeune fille radieuse, elle s'est mariée.  
Maman aimante, puis grand-mère adorée,  
Fidèle à sa maison, toujours elle veillait...  
Une oreille attentive pour tous les amis,  
Gâteaux et bonbons pour tous les petits.  
Depuis la fin de l'été, le banc est déserté,  
Le coeur d'Arue au ciel s'en est allé...  
Adiù Annette !*

**G. F**

